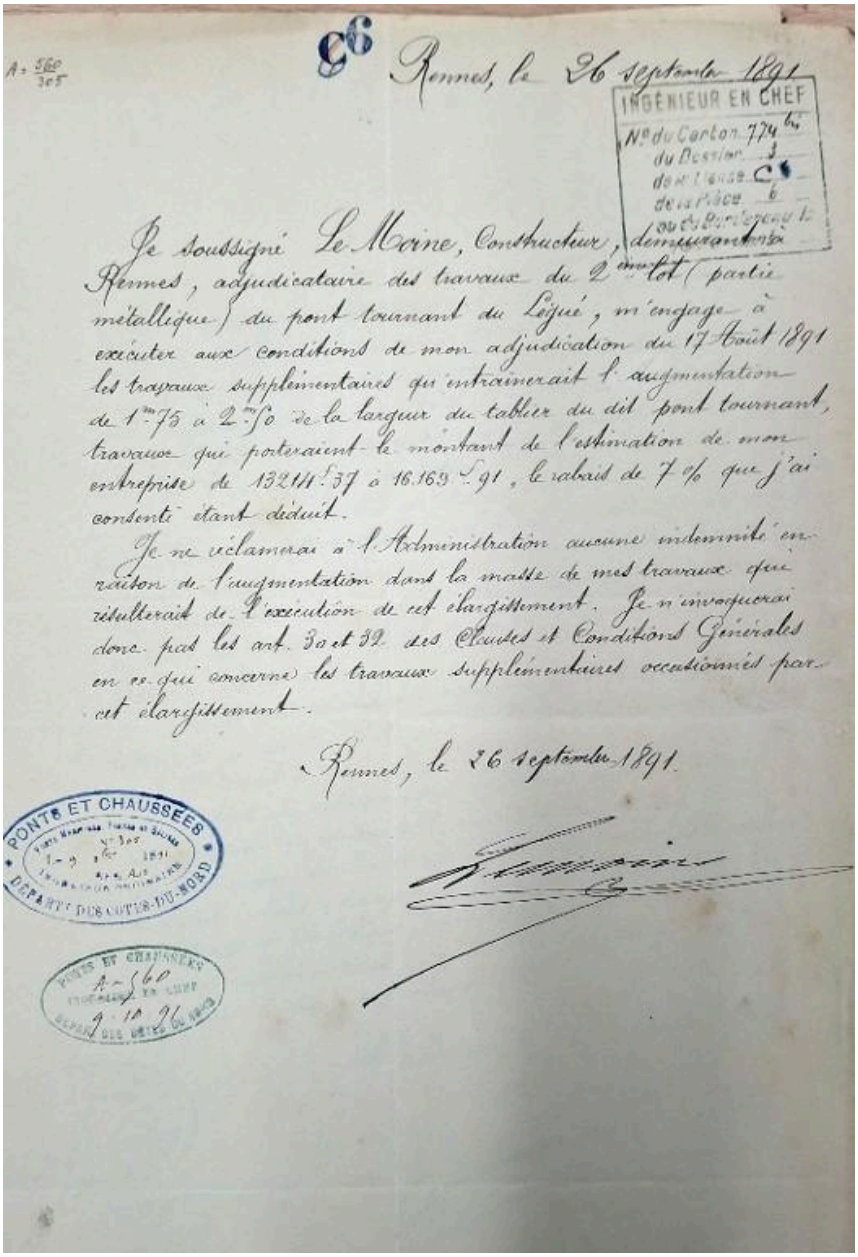

Rennes, le 26 septembre 1891

INGÉNIEUR EN CHEF
N° du Carton 774 bis
du Dossier 3
de la Liasse C
de la Pièce 6
ou du Portefeuille

Je soussigné Le Moine, Constructeur, demeurant à Rennes, adjudicataire des travaux du 2me lot (partie métallique) du pont tournant du Légué, m'engage à exécuter aux conditions de mon adjudication du 17 Août 1891 les travaux supplémentaires qui entraîneraient l'augmentation de 1m75 à 2m50 de la largeur du tablier du dit pont tournant, travaux qui porteraient le montant de l'estimation de mon entreprise de 132111f37 à 16.169f91, le rabais de 7% que j'ai consenti étant déduit.

Je ne réclamerai à l'Administration aucune indemnité en raison de l'augmentation dans la masse de mes travaux que résulterait de l'exécution de cet élargissement. Je n'invoquerai donc pas les art. 30 et 32 des Clauses et Conditions Générales en ce qui concerne les travaux supplémentaires occasionnés par cet élargissement.

Rennes, le 26 septembre 1891

PONTS ET CHAUSSÉES
DÉPART.T DES CÔTES-DU-NORD

PONTS ET CHAUSSÉES
A-560
9 10 26
DÉPART.T DES CÔTES-DU-NORD

Document d'archives : courrier de l'adjudicataire des travax sur la partie métallique, entreprise Lemoine

Référence du document reproduit :

- **Projet de pont tournant : plans et devis**
  Archives départementales des Côtes-d'Armor, S. supp. 258, Projet de pont tournant : plans et devis.
  Archives départementales des Côtes-d'Armor : S. supp. 258

IVR53_20262210165NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Erwana L'Haridon
Date de prise de vue : 2026
(c) Conseil départemental des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation